

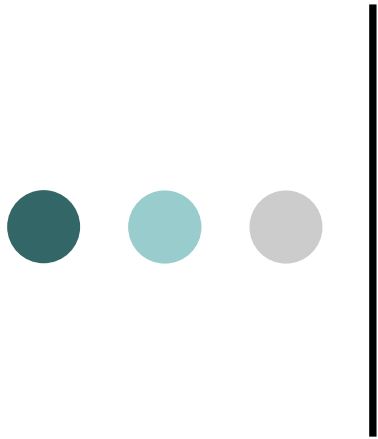
Mise en place

d'un plan

de déplacement

des établissements de la mairie de Caen

(P D E)



# ● ● ● | Contexte

- Une volonté de Madame Le Maire (agenda 21)
- Des actions déjà entreprises : tri sélectif, véhicule électrique...
- Des moyens - humains et financiers - dédiés à la mise en place de ce projet transversal
- Un calendrier de réalisation



# ... | Les acteurs

- Les élus
- Les agents
- Les services municipaux
- Les partenaires sociaux
- Certains partenaires externes : Twisto, Viacités, Bus verts, Conseil général ...





# La démarche en 4 étapes

**1- La réalisation  
d'un diagnostic  
partagé de nos  
déplacements**

# ● La démarche en 4 étapes

**1- La réalisation  
d'un diagnostic  
partagé de nos  
déplacements**

**2- L'élaboration  
des solutions**



# La démarche en 4 étapes

**1- La réalisation  
d'un diagnostic  
partagé de nos  
déplacements**

**2- L'élaboration  
des solutions**

**3- La formalisation des  
actions du PDE**



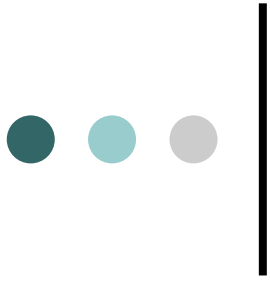
# La démarche en 4 étapes

**1- La réalisation  
d'un diagnostic  
partagé de nos  
déplacements**

**2- L'élaboration  
des solutions**

**3- La formalisation des  
actions du PDE**

**4- La mise en œuvre du  
PDE et l'évaluation**



# Rappel de quelques éléments du diagnostic



# Analyse accessibilité

- Facteurs favorables
- Freins



# Analyse accessibilité facteurs favorables

- La population des agents se concentre à 43% sur la Ville de Caen et à 65% sur Caen la Mer
- A l'exception de la Cotonnière, les principaux sites sont localisés en centre-ville de Caen
- Les trajets domicile-travail sont pour 65% des agents inférieurs à 10 km
- Le tram offre une desserte importante de certains sites (rayon de 500 m autour d'une station)
- Le centre ville est assez bien desservi par le réseau cyclable



**Dans ce contexte,  
les transports  
collectifs, le vélo,  
voire la marche,  
constituent des modes  
compétitifs face  
à la voiture.**

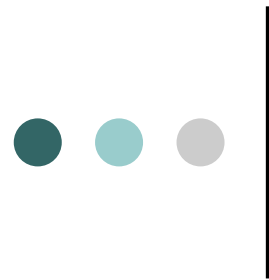


# Analyse accessibilité freins

- La facilité du stationnement sur les établissements va à l'encontre de l'offre alternative de déplacements
- Le stationnement vélo est insuffisant et le réseau cyclable souffre de discontinuité
- Les sites sont inégalement desservis par les transports collectifs selon leur localisation
- Les conditions d'accès aux sites de travail pour les Personnes à Mobilité Réduite sont inégales et parfois insuffisantes
- Moins d'1 site sur 2 est équipé d'aménagements destinés à faciliter la mobilité des PMR



**La voiture reste  
le mode de  
déplacements le plus  
facile face à des  
alternatives pas  
assez soutenues  
ou valorisées**

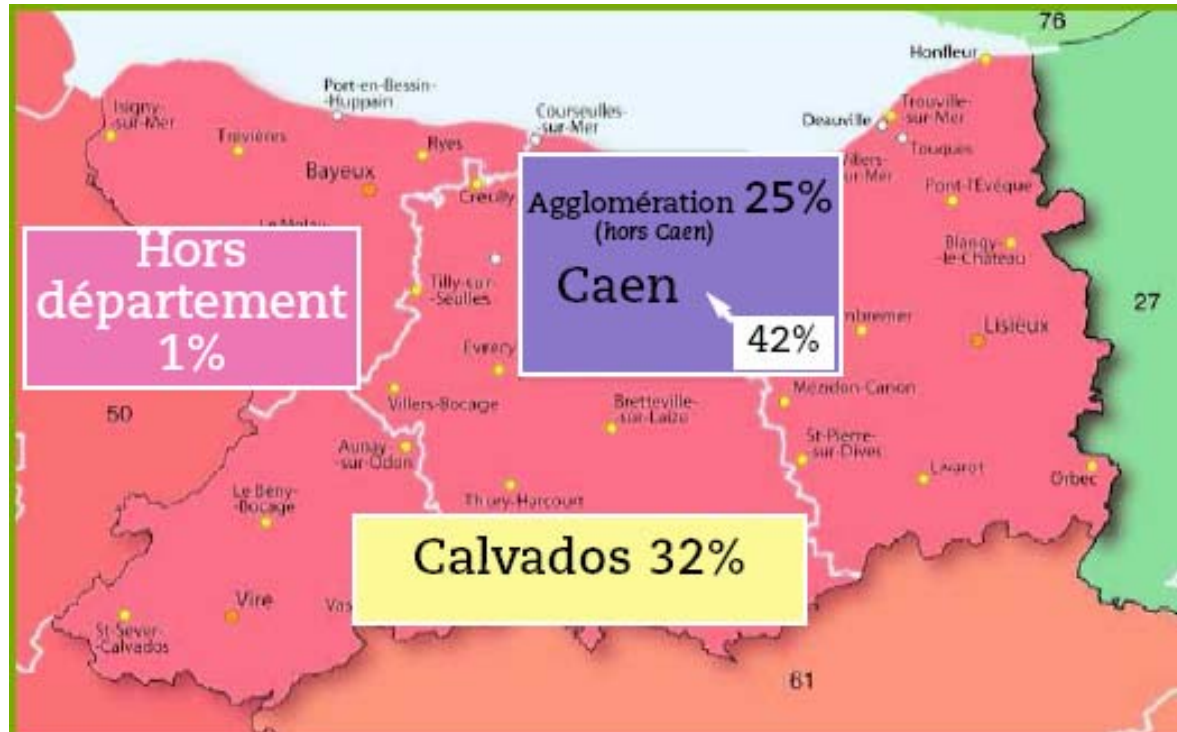


# Enquête mobilité

- **Un questionnaire diffusé aux 2 600 agents, accompagné d'une lettre de Mme le Maire**

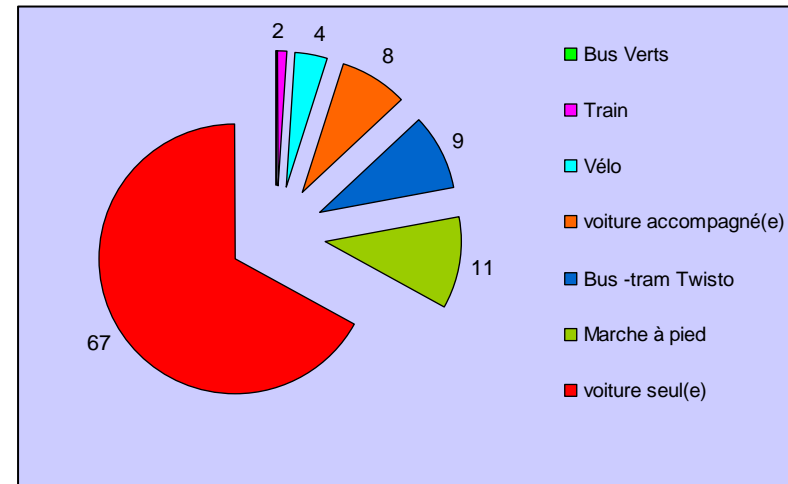
# Domiciliation des agents

- 2600 agents interrogés
- 840 répondants, soit 33% des agents de la ville de Caen et du CCAS

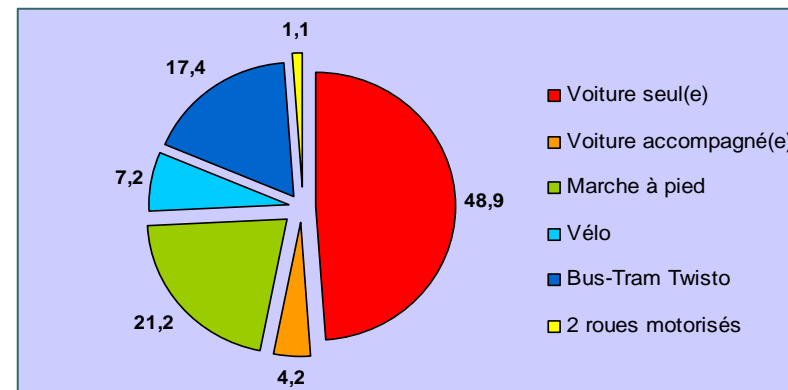


# Modes de déplacements domicile/travail

- **Partage modal pour l'ensemble des répondants**  
Il présente un déséquilibre important entre un usage individuel de la voiture (67%) et les modes alternatifs (33%)

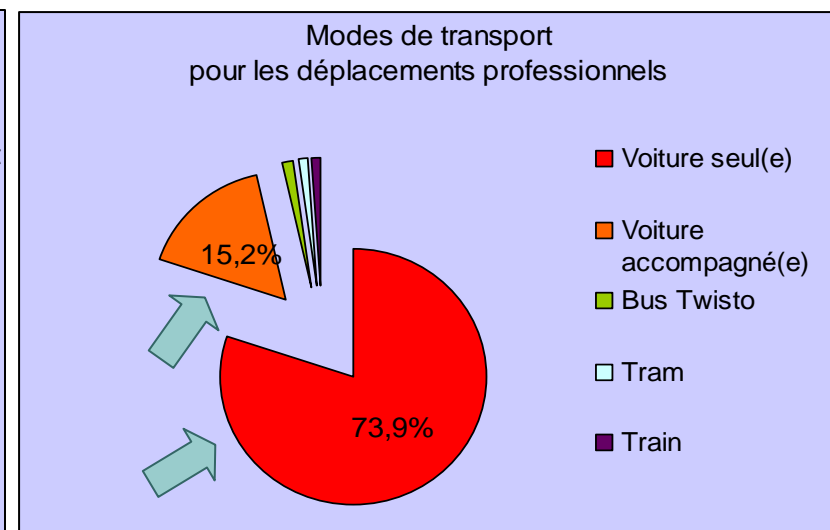
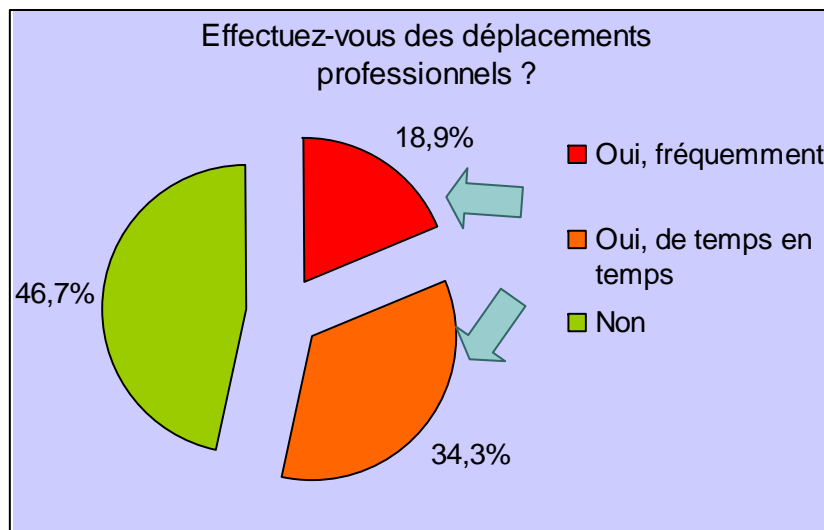


- **Partage modal des agents caennais**  
Il présente une part plus grande en faveur des modes alternatifs (51%).



# Les déplacements professionnels

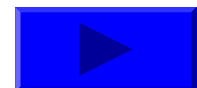
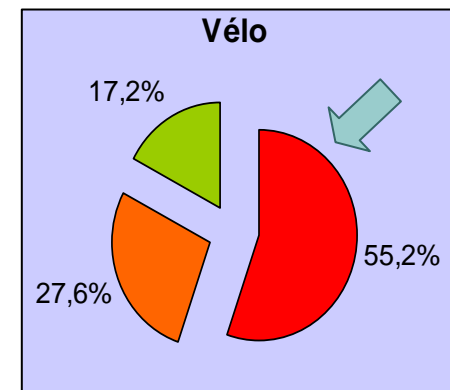
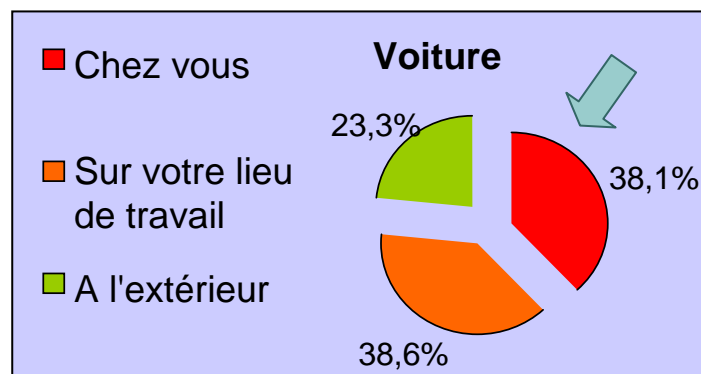
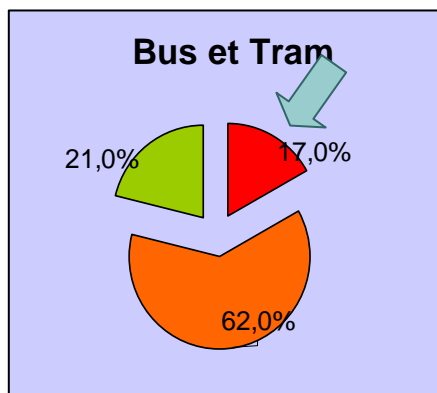
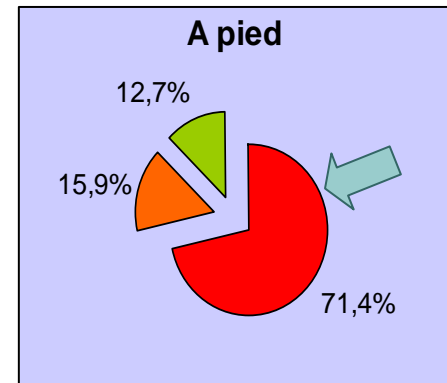
- 53% des agents effectuent des déplacements professionnels
- 89% de ces déplacements sont réalisés en voiture, dont 15,2% en covoiturage, au détriment des transports collectifs et des modes doux (vélo, marche)




# ● ● ● | Déplacements pause midi

Le mode de déplacements domicile-travail influe sur la mobilité lors de la pause du midi. Retournent chez eux le midi :

- 71% des agents venus à pied
- 55% des agents venus à vélo,
- 38% des agents venus en voiture,
- 17% des agents venus en transports collectifs





# Enquête mobilité

## Résultats : facteurs favorisant la voiture

- La non-compétitivité des transports collectifs est prioritairement avancée
- L'obligation de déposer des enfants
- Les facilités de stationnement :
  - 53% stationnent sur les emplacements qui leur sont réservés
  - 35% gratuitement sur la voie publique
  - seuls 2,3% des répondants sont contraints de payer pour stationner
- Budget automobile sous estimé



# Enquête mobilité

## Résultats : facteurs dissuasifs par mode

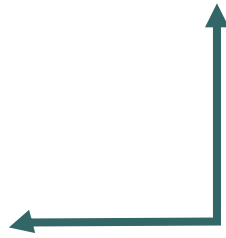
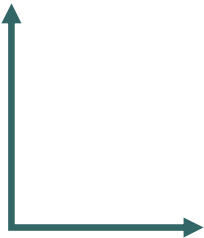
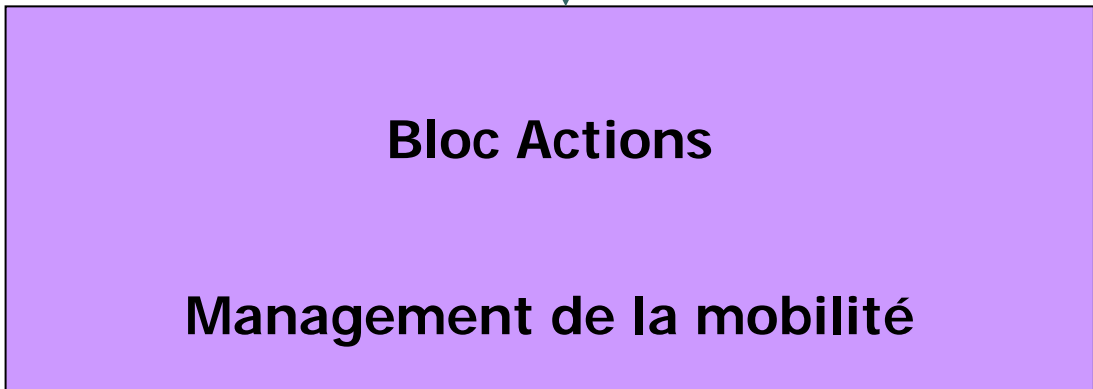
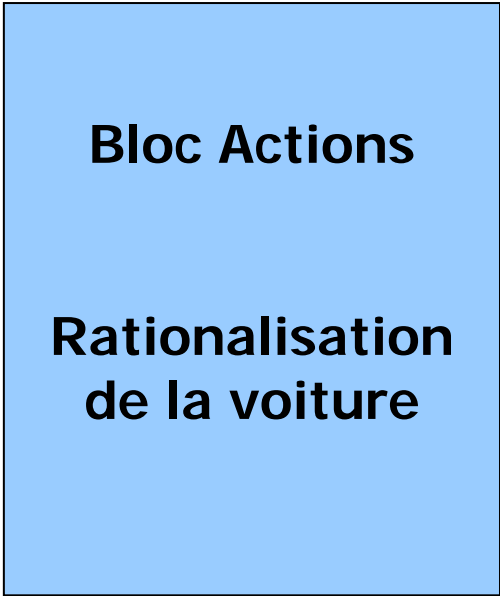
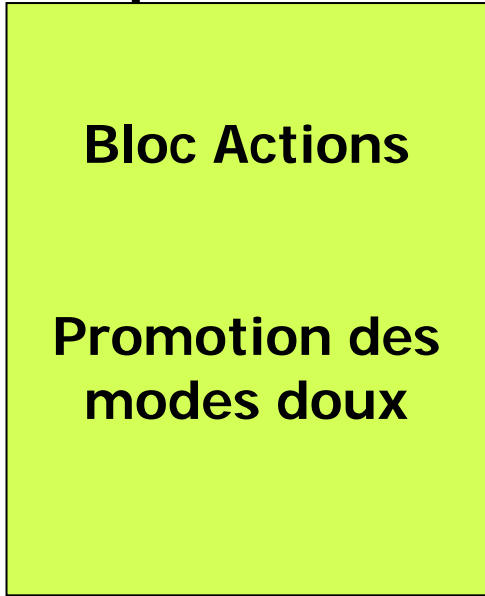
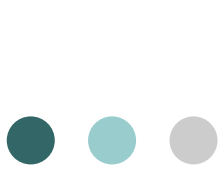
- Les facteurs dissuasifs à :
  - l'utilisation des transports collectifs : les estimations **des temps de parcours** et des temps d'attente
  - l'utilisation du vélo et de la marche : **les temps de parcours** et les conditions météorologiques
  - l'utilisation de la voiture : **le coût financier** et la crainte des embouteillages

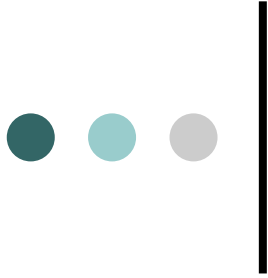


## Enquête mobilité

### Résultats : facteurs incitatifs par mode

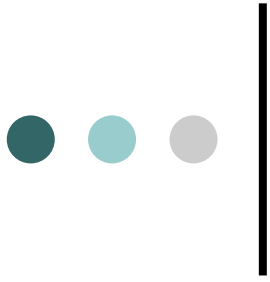
- Les facteurs incitatifs à :
  - l'utilisation des transports collectifs : une **augmentation de la fréquence et de la fluidité des bus** et une **sensibilisation** aux questions **d'environnement et de santé**
  - la pratique du vélo et de la marche : la **création/amélioration du réseau cyclable**, des **continuités des cheminements piétons**, et la **création d'abris à vélos** sur le lieu de travail





***Les différentes actions répondent à  
3 critères : faisabilité, pertinence et  
impact***





# Le Plan D'Action



# Promotion des Modes Doux



# Organisation de sorties / événements pédagogiques « modes doux »



## Création de circuits de déplacements professionnels « modes doux »

- Création de circuits « découverte » inter-sites ou vers les lieux de déjeuner sur les temps de pause
- Listing des points noirs (continuités, intersections...)





# Création d'une flotte de vélos de service et d'équipements dédiés

**Création de pools de vélos de service  
classiques/électriques et réservation sur  
intranet**

**Implantation d'espaces stationnement vélo et  
équipements associés sur les sites non pourvus**

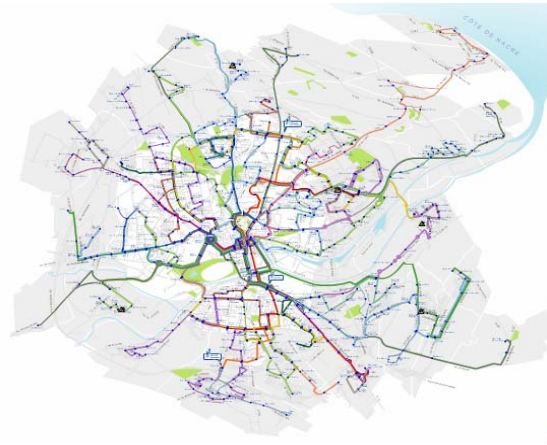
# Infrastructures cyclables / piétons et aménagements PMR



**Cibler les trajets pour les déplacements professionnels inter-site et les intégrer dans la politique municipale de développement des infrastructures cyclables**

**Recensement des lieux de travail des agents à mobilité réduite et pour les lieux non accessibles au public, amélioration de leur accessibilité**

- Aménagements des sites : rampes d'accès, élargissement des entrées, stationnement GIC/GIG



# Amélioration de l'offre de Transports Collectifs



# Élaboration d'une politique d'achat et de gestion des titres de transport collectif

- **Achat et mise à disposition de titres de transport pour les déplacements professionnels**
- **Participation financière incitative de la ville (sur abonnements (sous réserve d'une autorisation des services de la Comptabilité Publique) pour les déplacements domicile-travail**
- **Implantation d'une borne transports collectifs  
Place Guillouard**

# Améliorer l'offre de transport collectif

**Amélioration du confort  
aux arrêts de bus et accessibilité pour les  
agents à mobilité réduite**





Covoiturez !



*et la route se libère...*

# Rationalisation de l'usage de la voiture

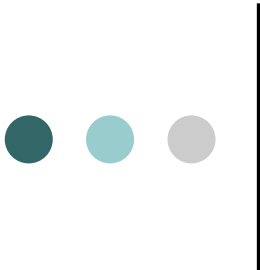


# Gestion et optimisation des places de stationnement

## Rationalisation de l'offre de stationnement selon les sites,

- Contrôle et mise à jour régulière du listing de désactivation des badges
- Affectation de quelques places de parking en priorité aux agents à mobilité réduite (GIC/GIG), aux covoitureurs, aux cyclistes





# **Gestion et optimisation de la flotte de véhicules de service**

## **Valorisation de la flotte de véhicules de service en véhicules « propres »**

- La ville dispose de 28% de véhicules « propres »  
(obligation légale : 20%)

## **Clarification des règles d'utilisation des véhicules de service**

- Une note de service sur les modalités d'utilisation des  
véhicules de service



## Optimisation de la gestion des pools

- Création d'une fiche « état du véhicule » pour le suivi de la réservation.
- Un bilan trimestriel des réservations effectué par les responsables/gestionnaires du pool
- 1 véhicule de service en réserve (astreintes)
- Suivi de la satisfaction des demandes, informatisation de la réservation sur intranet

# ● ● ● | **Systeme organisé de covoiturage**

**Lancement d'une campagne d'inscription,  
informations juridiques et premiers essais**

- **Campagne d'inscription sur intranet**
- **Charte de bonne conduite et informations juridiques**
- **Création de zones de rapprochement entre covoitureurs  
(domicile et/ou lieu de travail)**
- **Premiers rapprochements par mail (avec logo spécifique)  
ou téléphone**





## Rapprochement avec d'autres établissements publics

Préfecture, Conseil Général, Trésorerie, etc.

## Développement d'un logiciel dédié

Création interne

## Lancement de mesures incitatives

Ex : négociation de bons d'achat avec les partenaires économiques et commerçants





# Management de la Mobilité

# Création d'un poste de conseiller en mobilité

## Les missions

- Centraliser l'ensemble des questions liées à la mise en œuvre du PDE
- Actions d'information, d'animation, de sensibilisation
- Mise en œuvre opérationnelle de certaines actions
- Animation et coordination des intervenants dans les actions
- Mise en œuvre, évaluation et adaptation régulières du plan d'action
- Création d'un « point info » personnalisé





## Campagne de sensibilisation

### "Déplacements alternatifs et développement durable"

## Sensibilisation destinée à l'encadrement

## Sensibilisation destinée aux agents et évènementiel

- Impacts des déplacements (pollution de l'air, risque routier, santé, budget, etc.)
- Semaine Européenne de la Mobilité, Semaine du Développement durable
- Évènements ponctuels de sensibilisation (contrôles anti-pollution, éco conduite, etc.) sur les parkings



## **Promotion des déplacements alternatifs dans le cadre des formations internes/externes**

- Continuer et renforcer les démarches existantes
- Mutualiser les moyens par l'animation d'une bourse des déplacements
- Préférer le train pour les déplacements longs

## **Précisions « déplacements alternatifs » dans la Charte des réunions**

- Pour l'organisateur – Lieu adapté ? Information « transports alternatifs » diffusée ? – utilisation d'une vidéo conférence?
- Pour le participant – Présence physique indispensable ? Si oui déplacement possible : à vélo, à pied, transports collectifs, covoiturage ?

# Campagne de communication « déplacements alternatifs » Insertion du lien Internet Twisto sur l'intranet



## Diffusion et adaptation de supports d'information tous modes

→ Adaptation des supports existants (rubrique déplacement dans les différents supports)

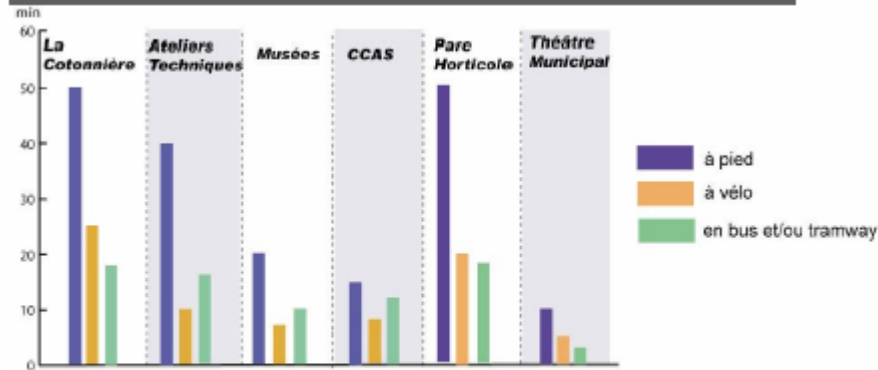


**Livret d'accueil**  
BIENVENUE A LA MAIRIE DE CAEN



# Campagne de communication « déplacements alternatifs »

Temps de trajet depuis/ vers l'Hôtel de Ville



- L'ensemble des sites sont reliés à l'Hôtel de Ville en moins de 20min y compris pour les sites excentrés ( Cotonnière et Parc horticole)
- Les trajets concernant les sites du centre ville sont plus rapides en vélo (moins de 10 min), ce qui est à mettre en relation avec la qualité du parcours cyclable

- Création de cartes et panneaux « accessibilité » et « temporalité » adaptés aux 7 principaux sites.
- Diffusion sur papier, par courriel, ou mise en ligne sur intranet

# Conclusion

- Une démarche "développement durable", novatrice sur le territoire, à valeur d'exemplarité qui s'inscrit dans le cadre de l'agenda 21
- Un PDE évolutif sur au moins 5 ans
- Des moyens financiers et humains mis au service du PDE





MERCI DE VOTRE ATTENTION

